

## vêtue traditionnelle pour une architecture contemporaine

Haut lieu de l'Alpinisme, le massif du Mont-Blanc est le théâtre de nombreux accidents ou d'égarements nécessitant de mobiliser des secours toujours plus performants. L'un des outils indispensables des secouristes et des gendarmes est l'hélicoptère qui permet d'intervenir rapidement et dans des conditions parfois très difficiles. Ne bénéficiant que d'une hélisation modeste, la ville de Chamonix s'est

dotée d'une structure plus adaptée aux besoins des équipes d'intervention et d'une capacité plus importante située aux Bois, dans la vallée entre Chamonix et Argentière. Le nouveau bâtiment, par ses volumétries contemporaines évoquant deux ailes d'avion, répond pleinement aux exigences fonctionnelles et sa vêtue empruntée à l'architecture traditionnelle est le gage d'une intégration paysagère de qualité.

*mots clés*

architecture  
bâtiment d'activité  
bois  
détail  
développement durable  
équipement public  
réhabilitation et reconstruction  
technique

*adresse*

Hélisation des Bois  
74400 Chamonix Mont-Blanc

CHAMONIX MONT-BLANC

### HÉLISATION DE CHAMONIX MONT-BLANC

MAÎTRE D'OUVRAGE  
MAIRIE DE CHAMONIX MONT-BLANC  
ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
ATELIER BERNARD PARIS  
PAYSAGISTE : DENIS ROPTIN  
BET STRUCTURE - PLANTIER  
BET FLUIDES - CETRALP

SURFACE UTILE : 1 000 m<sup>2</sup>  
SHON : 850 m<sup>2</sup>  
SHOB : 1 606 m<sup>2</sup>

COÛT DES TRAVAUX  
1 200 000 € HT  
MONTANT DE L'OPÉRATION  
1 700 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : 1998  
LIVRAISON : DÉCEMBRE 1999  
MISE EN SERVICE : DÉCEMBRE 1999





## De la fonction à la forme

Initialement, l'hélistation des Bois n'était composée que d'un hangar en béton auquel avait été ajouté un chalet comprenant des bureaux et une petite salle de veille. Cet équipement, devenu obsolète, a fait l'objet d'une réflexion globale pour intégrer des espaces de services plus adaptés aux besoins, un second hangar et des locaux dédiés au Détachement Aérien de la Gendarmerie (DAG) auparavant implanté à Megève. Les deux hangars réservés au stationnement des hélicoptères forment le corps central du bâtiment. Cette fonction se lit immédiatement au travers des deux grandes portes faisant face à l'aire de décollage. L'ancien hangar a été conservé et entièrement habillé pour être intégré au projet d'ensemble. Cette partie centrale est couverte d'une toiture terrasse végétalisée.

De part et d'autre sont aménagés les locaux opérationnels comprenant des bureaux, une salle de veille et un bureau médical. Une aile est dédiée à la sécurité civile, l'autre est dévolue au DAG.

Organisés sur deux niveaux, ces deux volumes complémentaires sont surmontés d'une toiture à faible pente et évoquent par leur forme des ailes d'avion.

Le bâtiment, parfaitement symétrique, ne souffre d'aucune gratuité formelle. Seul un léger fléchissement des extrémités permet d'amorcer l'encadrement de la zone de décollage tout en dynamisant la composition.

Sur l'arrière, le bâtiment est presque entièrement enterré par un merlon de protection contre le bruit. Il offre donc une façade entièrement végétale surmontée d'une couronne de bois laissé brut, ce qui lui confère un impact négligeable sur son environnement immédiat essentiellement composé de forêt.

## La matière comme élément d'intégration

À l'exception des deux grandes portes des hangars, les volumes sont entièrement revêtus de Red Cedar, une essence naturellement résistante en extérieur et ne nécessitant aucun traitement. Inspiré par l'architecture traditionnelle locale, ce choix technique et esthétique assure une grande sobriété à la construction qui se fond dans son contexte dominé par le végétal. Le bois non traité acquiert au fil des années une patine naturelle qui évolue du rosé au marron foncé avant de se parer d'une robe gris argenté définitive.

Intéressant en matière de développement durable, ce procédé n'est pas sans rappeler les fermes de montagne de la vallée. Pour autant, le calepinage du bardage est cohérent avec l'esprit contemporain de la construction. Les lignes amplifient l'horizontalité du bâtiment. Au niveau des ouvertures, le bardage se poursuit en formant un brise-soleil évitant des surchauffes trop importantes à l'intérieur des bureaux sans contrarier l'apport de lumière naturelle.

## autre équipement public

EQP05 - aep004

**CAUE**  
HAUTE-SAVOIE

6 rue des Alouettes  
bp 339  
74008 Annecy Cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr

Rédaction : Stéphane Dégeorges, architecte - mai 2005  
Conception graphique : CAUE74/Maryse Avrillon



1



2



3



4



5

1 - Les extrémités de la construction occupées par des bureaux sont couvertes d'une toiture à un pan dynamisant l'ensemble

2 - Vue générale de l'hélistation dans le paysage

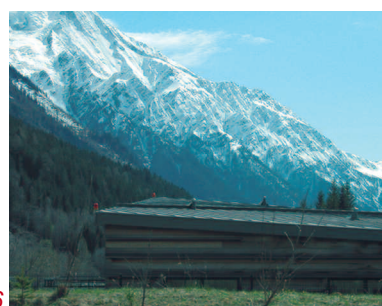
3 - Le dessin du bardage souligne l'horizontalité du bâtiment

4 - Les hangars centraux se distinguent par le traitement de leurs ouvertures

5 - Vue générale

6 - Depuis l'arrière, le bâtiment se fond dans le paysage

7 - La fonction des différentes entités du programme est évidente



6



7